



AMÉNAGEMENT DU PARC LUCIA-KOWALUK
Groupe de travail - Table de concertation du Mont-Royal
15 septembre 2022

CONTEXTE PAYSAGER

Mise en contexte

- Le parc Lucia-Kowaluk se trouve à l'intérieur des limites du site patrimonial du Mont-Royal
- Il est inclus dans la zone du flanc Est (2)



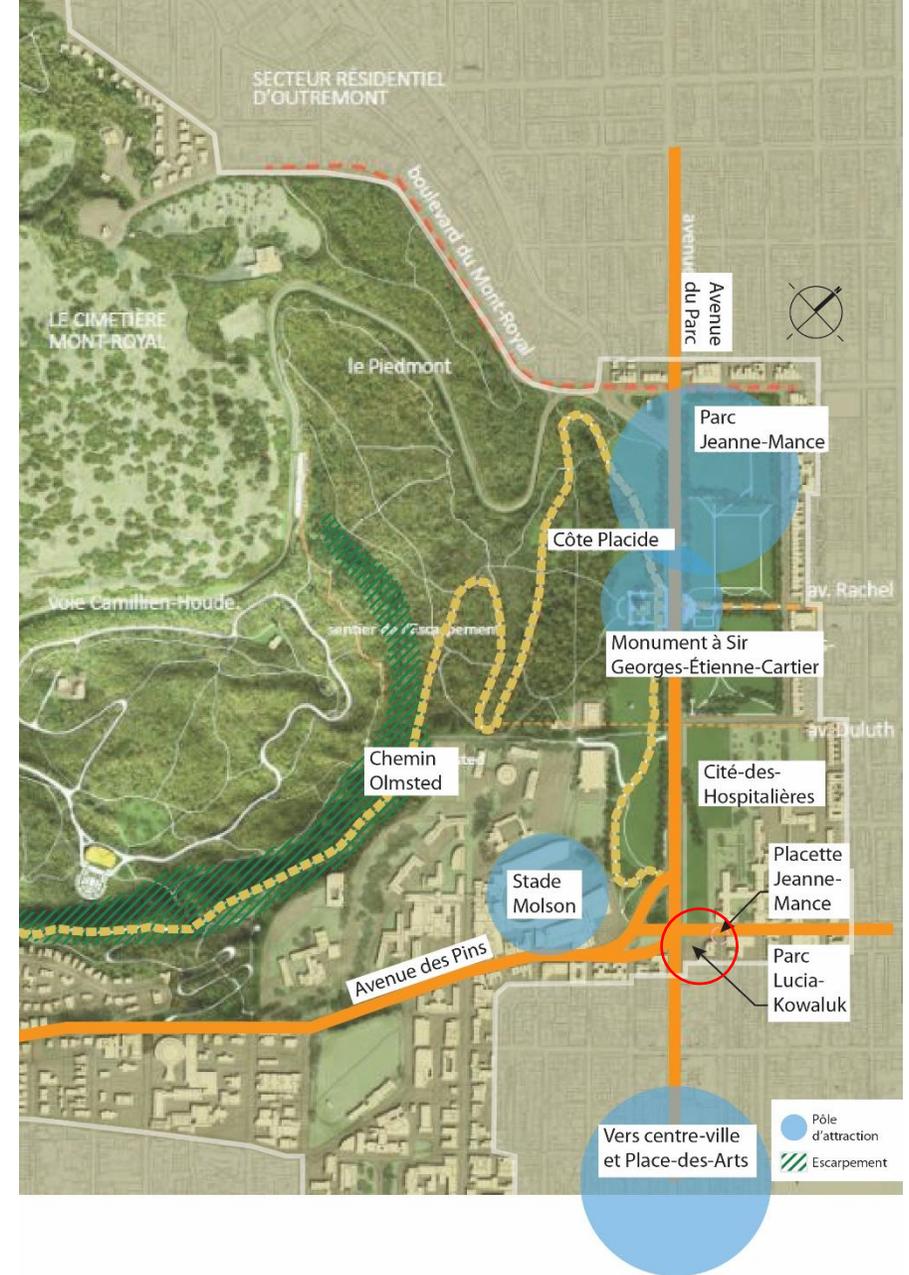
Unités topographiques du Mont-Royal (2012) © Ville de Montréal

Références

- Plan de protection et mise en valeur du Mont-Royal (2009) ;
- Plan de conservation du site patrimonial du Mont-Royal (2018).

Le flanc Est du Mont-Royal

- Deux vocations
 - Loisir et récréation dans le parc du Mont-Royal et le parc Jeanne-Mance;
 - Institutionnel avec les Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph et l'Hôtel-Dieu
- Liens identitaires et visuels
 - Centre-ville
 - Escarpement rocheux du Mont-Royal
- Relation étroite avec les arrondissements
 - Plateau Mont-Royal
 - Ville-Marie



Unité topographique du Flanc Est (2022) © Rousseau-Lefebvre

rousseau-lefebvre.com

Le flanc Est du Mont-Royal

Orientations :

- Conservation de la prédominance visuelle du couvert végétal et de l'escarpement abrupt ;
- Aménagements assurant une cohérence paysagère entre le secteur de la côte Placide et le parc Jeanne-Mance ;
- Harmonisation des équipements sportifs et du mobilier urbain du parc Jeanne-Mance, avec le caractère historique et naturel du flanc Est du Mont-Royal ;
- Aménagement d'accès pour le transport actif au parc du Mont-Royal.



Les seuils du site patrimonial du Mont-Royal

- Seuils les plus proches
 - Avenue du Parc et chemin Olmsted
 - Avenues du Parc et des Pins
- Langage de forme souvent sinueux, se rattachant à la topographie et aux lignes de désirs

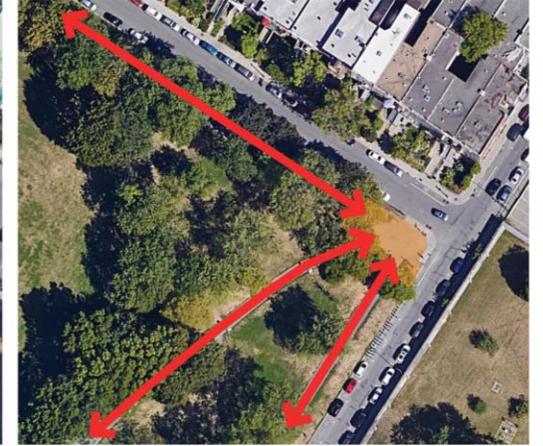
Avenue du Parc /
Chemin Olmsted



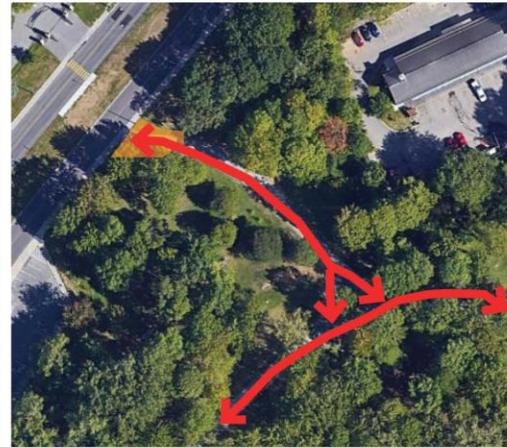
Avenue du Parc /
Avenue des Pins



Avenue Duluth /
Avenue de l'Esplanade



Boulevard du Mont-Royal /
Chemin Olmsted



Chemin Remembrance /
Secteur Lac Castor



Avenue Cedar / Secteur Lac
Castor

Le parc Lucia-Kowaluk, seuil sur la ville

- Portion du grand seuil s'inscrivant dans l'axe de l'avenue du parc, entre le Mont-Royal et le centre-ville ;
- Accessible aux piétons et à proximité de la piste cyclable de l'avenue des Pins ;
- À proximité du chemin Olmsted ;
- Enjeux de sécurité avec la circulation automobile : les traverses piétonnes sont longues.



Explorateur de la canopée urbaine (2021) © Habitat Nature

Le parc Lucia-Kowaluk

Site de 2500 m² situé au croisement des avenues du Parc et des Pins.

- Topographie :
 - Pente régulière qui s'étire jusqu'à la rue Sherbrooke
- Sols : Contaminants trouvés sous le seuil prescrits par le MELCC
- Composition d'arbres existants:
 - 11 Quercus macrocarpa
 - 7 Acer platanoides
 - 4 Ulmus americana
 - 1 Picea pungens



@Rousseau Lefebvre

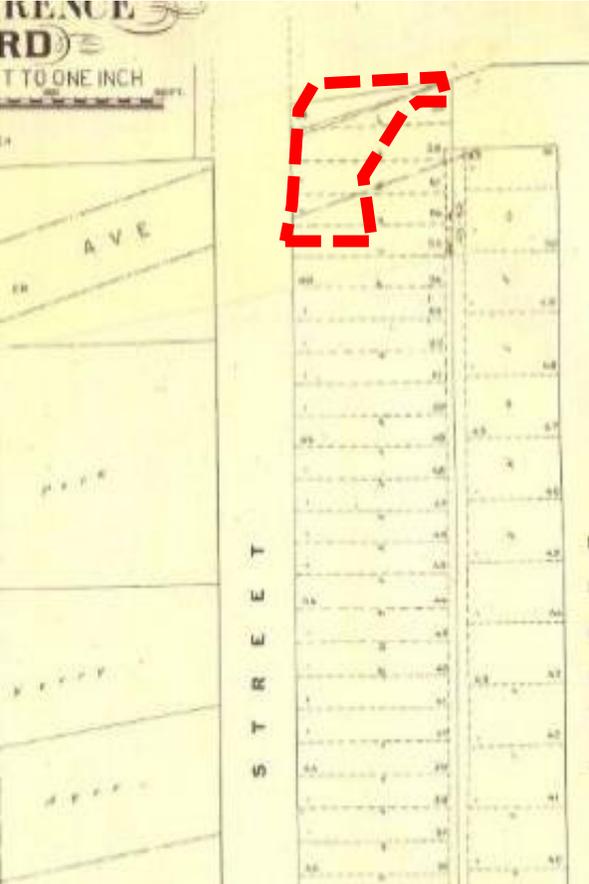


@Rousseau Lefebvre

CONTEXTE HISTORIQUE

L'évolution du secteur d'intervention

1880



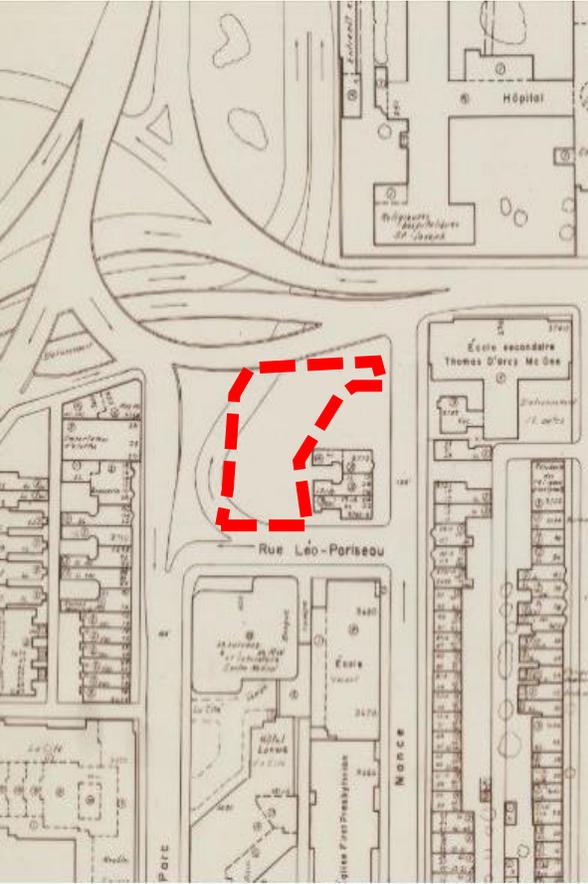
Atlas de Montréal de Charles Goad (1880) © BANQ

1941



Ville de Montréal, Service de l'urbanisme (1941) © BANQ

1983



Plan d'utilisation du sol de la ville de Montréal (1983) © BANQ

2022



Vue aérienne (2022) © Google Maps

Les mobilisations citoyennes

- 1968 : Le Comité des citoyennes et citoyens Milton-Parc est créé par les résidents du quartier pour faire front commun contre l'éventualité d'une expulsion.
- 1990-2006 : 23 associations se regroupent afin de réclamer le démantèlement de l'échangeur.



Mobilisation citoyenne dans Milton-Parc (1969) © BANQ



Échangeur des Pins (1965) © BANQ

L'héritage de Lucia Kowaluk

Travailleuse sociale ayant comme objectif d'améliorer la qualité de vie de ses concitoyens montréalais avec notamment :

- Centre de jour pour les sans-abri Saint-James au centre-ville ;
- Cofondatrice du Centre d'écologie urbaine de Montréal en 1996 ;
- Présidente fondatrice de Chambreclerc ;
- Mise en chantier de l'organisme La rue des femmes ;
- Présidente du comité de citoyen(s) de Milton-Parc .



Lucia Kowaluk devant l'Hôtel-Dieu (2013) © The Gazette

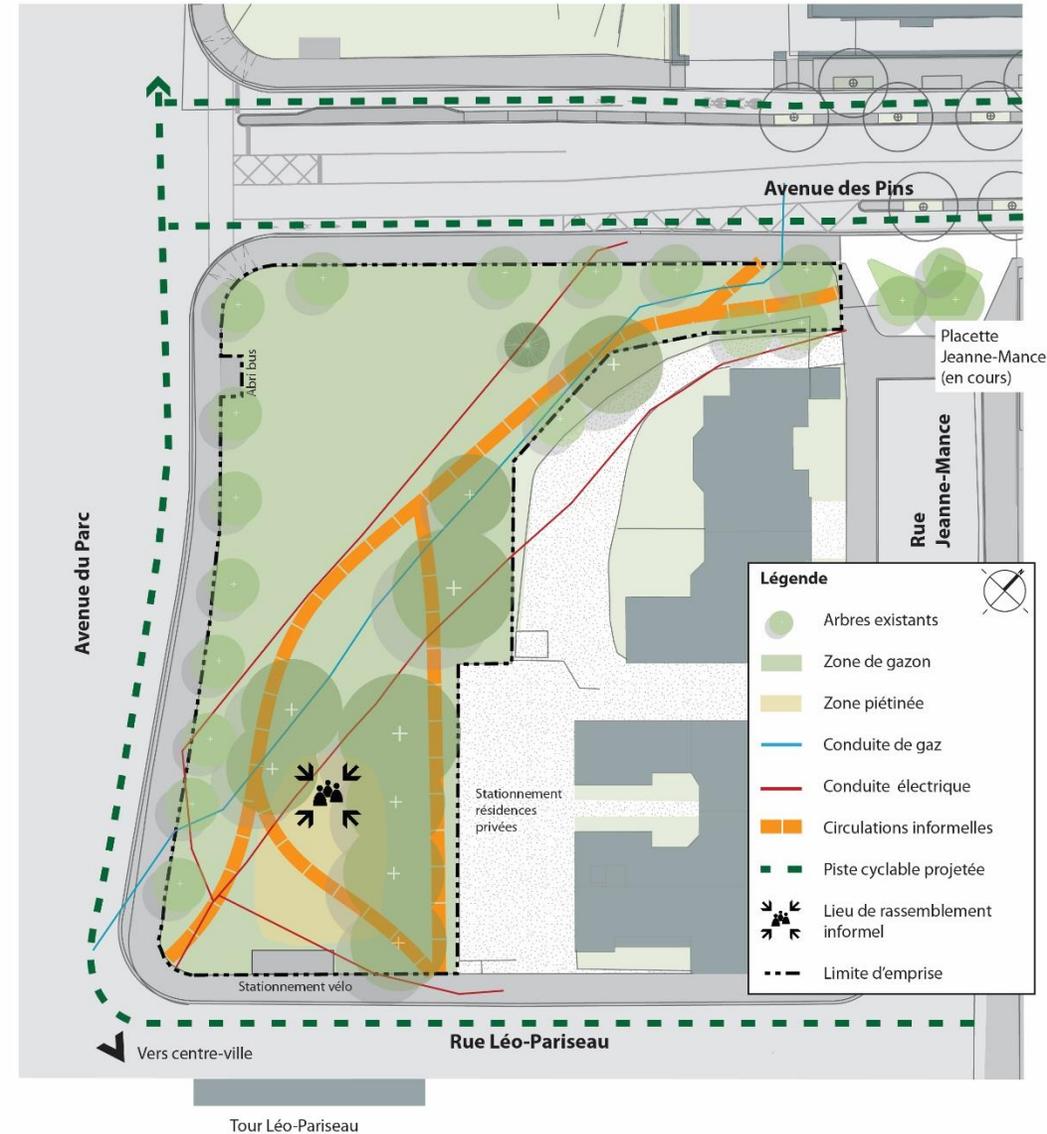


Le Plateau-Mont-Royal inauguration du parc Lucia-Kowaluk (2020) © Ville de Montréal

ANALYSE DU SITE

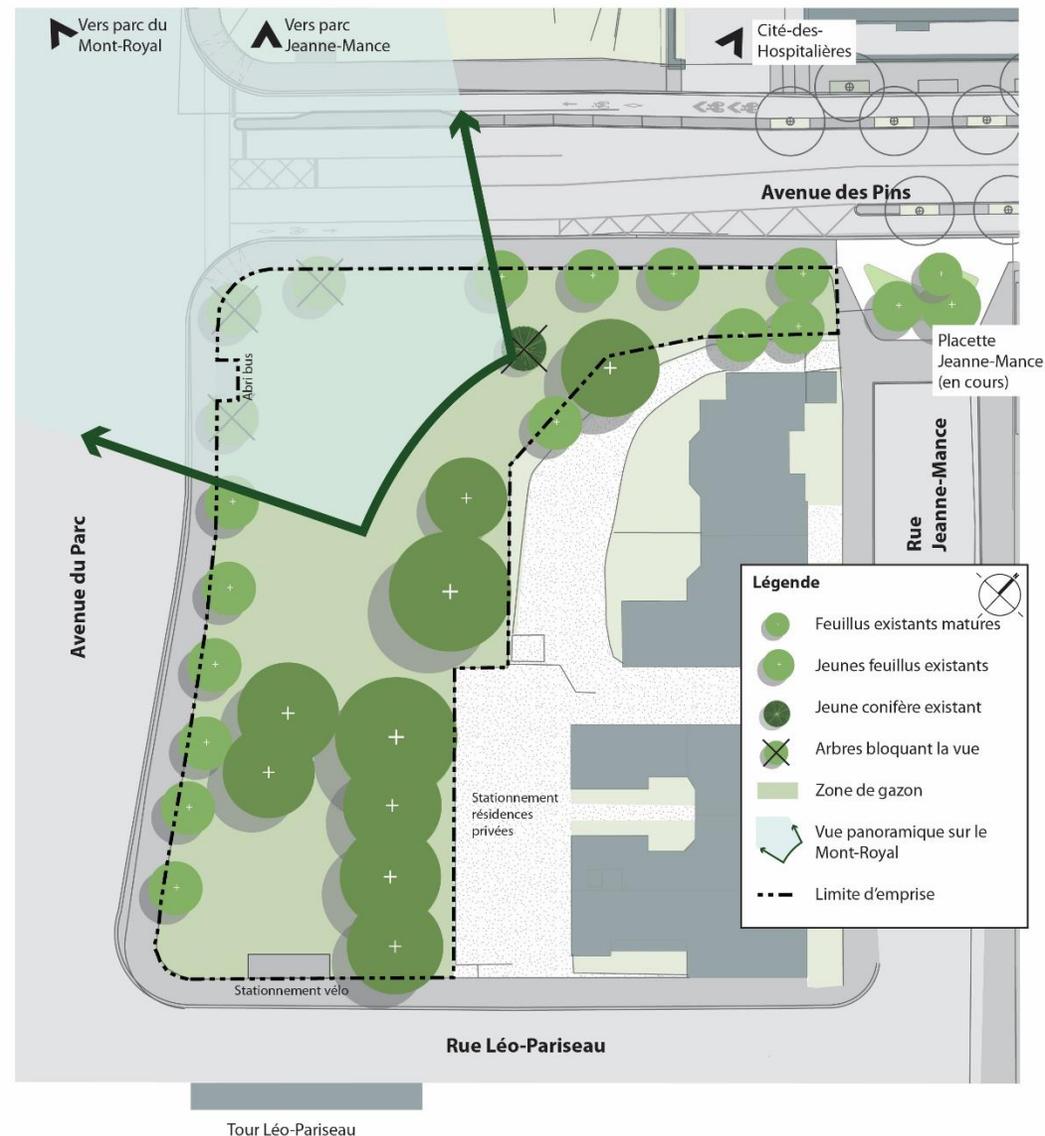
Circulations et infrastructures

- Lignes de désir évidentes, le parc est un lieu de transition et de circulations informelles ;
- Zone de piétinement présente du côté de la rue Léo-Pariseau ;
- Site traversé par plusieurs infrastructures souterraines ;
- Stationnement pour vélos très achalandé sur la rue Léo-Pariseau.



Végétation et vues

- Vue panoramique remarquable vers le Mont-Royal ;
- Alignement de jeunes arbres sur les avenues du Parc et des Pins ;
 - Futur écran visuel ;
 - Fermeture de la vue sur le flanc Est du Mont-Royal ;
- Présence d'une couverture arborescente dominant au sud du parc.



Synthèse

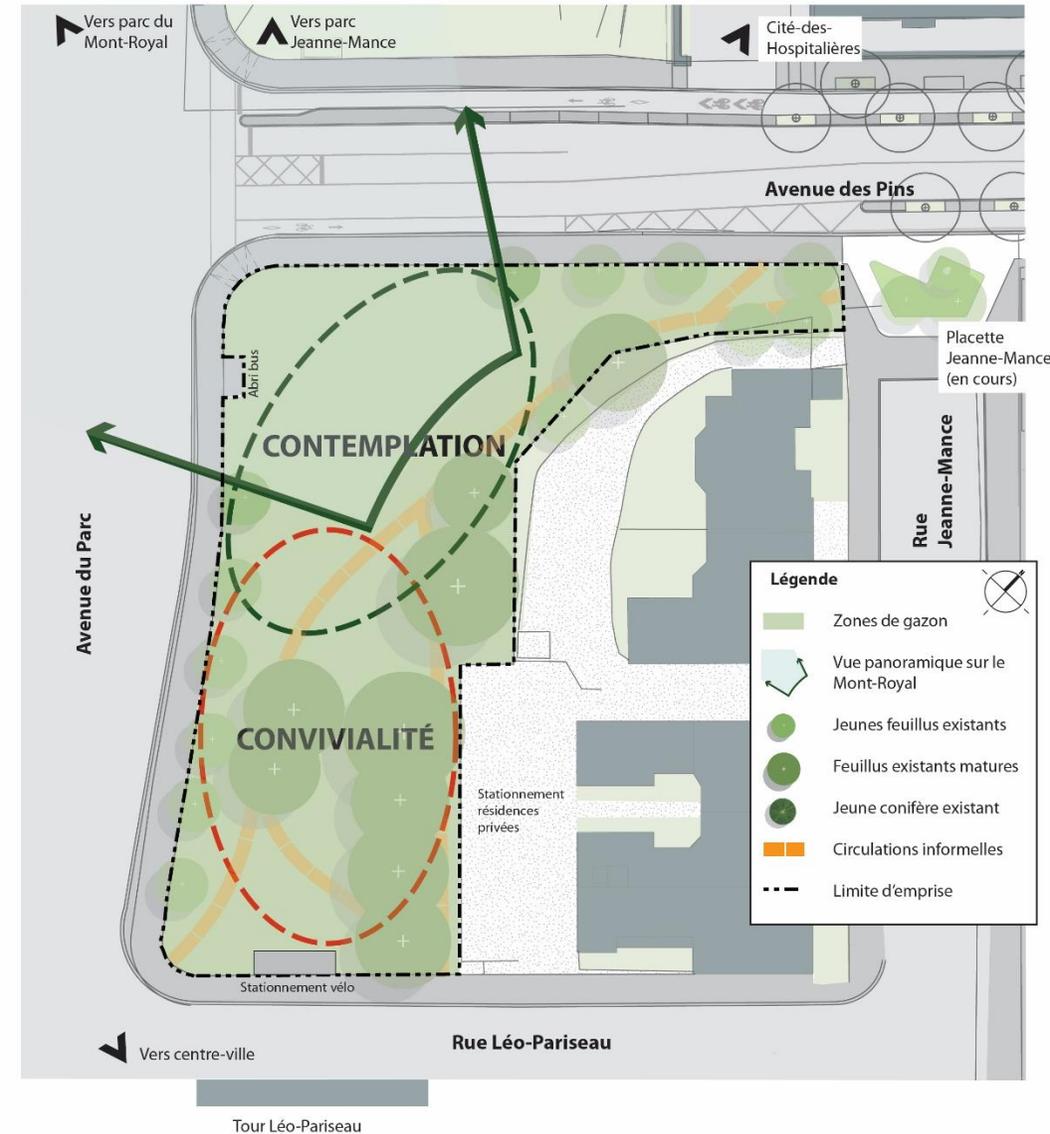
Site à la rencontre de 2 dynamiques formant 2 pôles

■ Contemplation

- Seuil du parc du Mont-Royal ;
- Vue remarquable à protéger ;
- Belvédère inversé et plaine gazonnée.

■ Convivialité

- Place urbaine de commémoration pour Lucia Kowaluk ;
- Contact avec la vie de quartier ;
- Lieu de mobilisation citoyenne ;
- Îlot de fraîcheur.

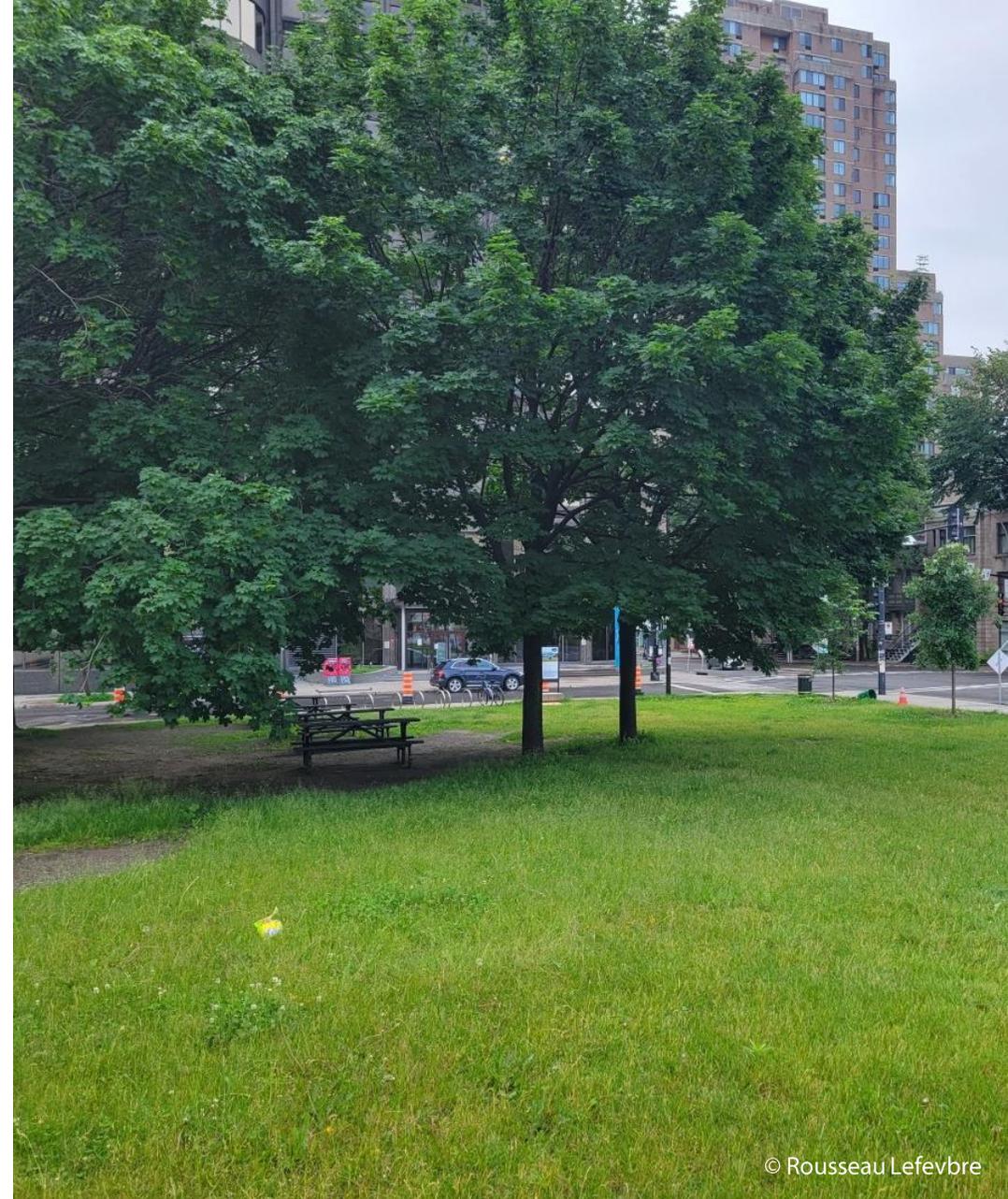


CONCEPT D'AMÉNAGEMENT

Le parc Lucia-Kowaluk, un espace de dialogue entre la contemplation et la convivialité

Objectifs d'aménagement

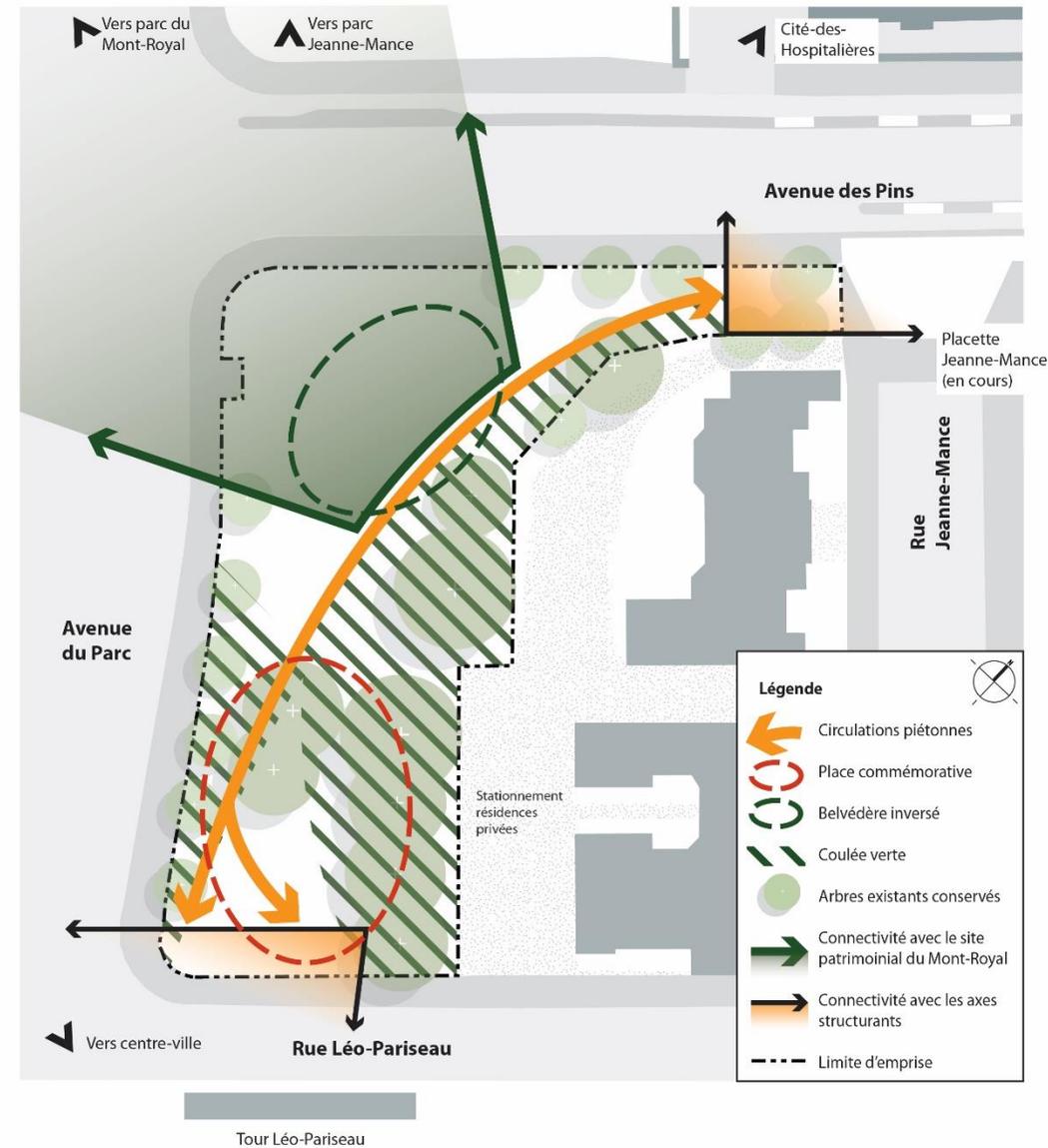
- Intervention minimale ;
- Espace traité à l'échelle locale ;
- Intégration des lignes de désirs ;
- Préservation et consolidation du couvert végétal ;
- Respect de la topographie existante et sa mise en valeur ;
- Prise en considération des aménagements adjacents :
 - Placette Jeanne-Mance ;
 - Le recul devant la tour Léo-Pariseau.



© Rousseau Lefebvre

Schéma conceptuel

- Circulation principale clarifiée et optimisée ;
- Dialogue entre deux espaces : le belvédère et la place commémorative ;
- Mise en valeur de la topographie, position du belvédère en plateau ;
- Préservation des arbres existants ou transplantation ;
- Consolidation de la canopée en fond de lot et au sud du parc par une coulée verte ;
- Connexion avec le contexte urbain par l'aménagement de seuils fonctionnels.



Esquisse d'aménagement



LÉGENDE

- ARBRES PROPOSÉS
- ARBRES TRANPLANTÉS
- ARBRES EXISTANTS
- A** BELVÉDÈRE
- B** PLAINE GAZONNÉE
- C** PLACETTE - ACTIVITÉS CITOYENNES
- D** ZONE FONCTIONNELLE - SUPPORTS À VÉLO - COMPOST - BOITIER ÉLECTRIQUE
- E** SEUIL EN LIEN AVEC LA PLACETTE JEANNE-MANCE - FONTAINE À BOIRE - MICRO-BIBLIOTHÈQUE

Concept de végétalisation

- Couverture arborescente
 - 4 arbres déplacés ;
 - 23 arbres conservés ;
 - 16 arbres plantés.
- Conception avec les 3 strates de végétation :
 - Arborescente ;
 - Arbustive ;
 - Herbacée.
- Palette végétale selon la liste de référence du Mont-Royal.



Coulée verte



Palette végétale

Arbres feuillus



- *Acer pensylvanicum*
- *Amelanchier canadensis*
- *Carya cordiformis*
- *Juglans nigra*
- *Ostrya virginiana*
- *Quercus rubra*

Fougères et prêles



- *Athyrium filix-femina*
- *Matteucia struthiopteris*
- *Onoclea sensibilis*

Arbres conifères



- *Larix laricina*
- *Pinus strobus*
- *Tsuga canadensis*

Arbustes et arbrisseaux



- *Corylus cornuta*
- *Rubus odoratus*
- *Sambucus racemosa*
(Syn. *S. pubens*)
- *Taxus canadensis*

Plantes herbacées vivaces



- *Asarum canadense*
- *Fragaria vesca* susp. *Americana*
- *Polygonatum pubescens*
- *Maianthemum racemosum*
- *Thalictrum dioicum*
- *Tiarella cordifolia*
- *Trillium erectum*
- *Solidago flexicaulis*
- *Viola sororia*
- *Viola canadensis*
- *Streptopus amplexifolius*
- *Carex grayi*
- *Carex appalachica*
- *Sporobolus heterolepis*

Matérialité - inspiration

Le mobilier s'apparente à celui du Parc du Mont-Royal :

- Confortable ;
- Adapté aux différentes clientèles et usages.

La courbe du banc Lafontaine se retrouve dans :

- Les murets/bancs en béton préfabriqués ;
- Les tables ;
- La plateforme centrale.



Matérialité – revêtement au sol

Les pentes du terrain exigent des surfaces stables et durables.

- Pavés de béton pour le sentier principal et le belvédère
 - Lien avec les aménagements avoisinants
 - Légère perméabilité de la surface possible
- Béton coulé pour la place et les seuils
 - Permet l'ajout de motifs au sol
 - Simplicité et sobriété de la surface



Matérialité - équipements

Un seul lampadaire est nécessaire dans la zone de la place, là où le couvert arborescent est plus dense.

- Le lampadaire est identique à celui du Parc du Mont-Royal ;
- Un boîtier électrique sera ajouté pour répondre aux besoins des regroupements souhaités.



© Rousseau Lefebvre

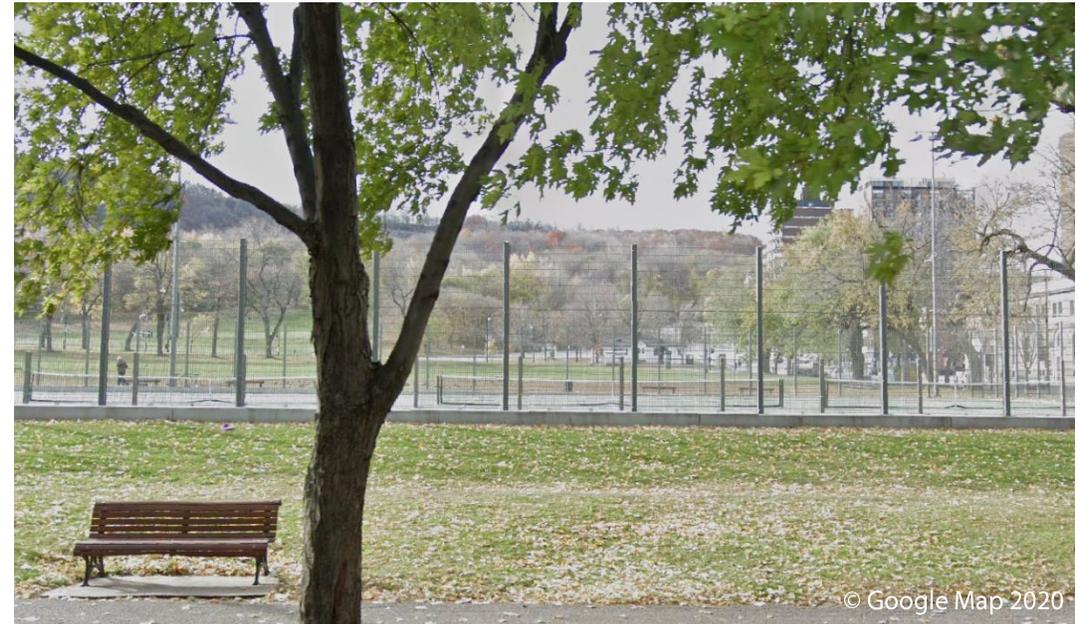
Matérialité - équipements

Une clôture d'une hauteur de 1,2m remplace la clôture mitoyenne existante

Le modèle retenu s'agence avec celle du parc Jeanne-Mance.



© Rousseau Lefebvre

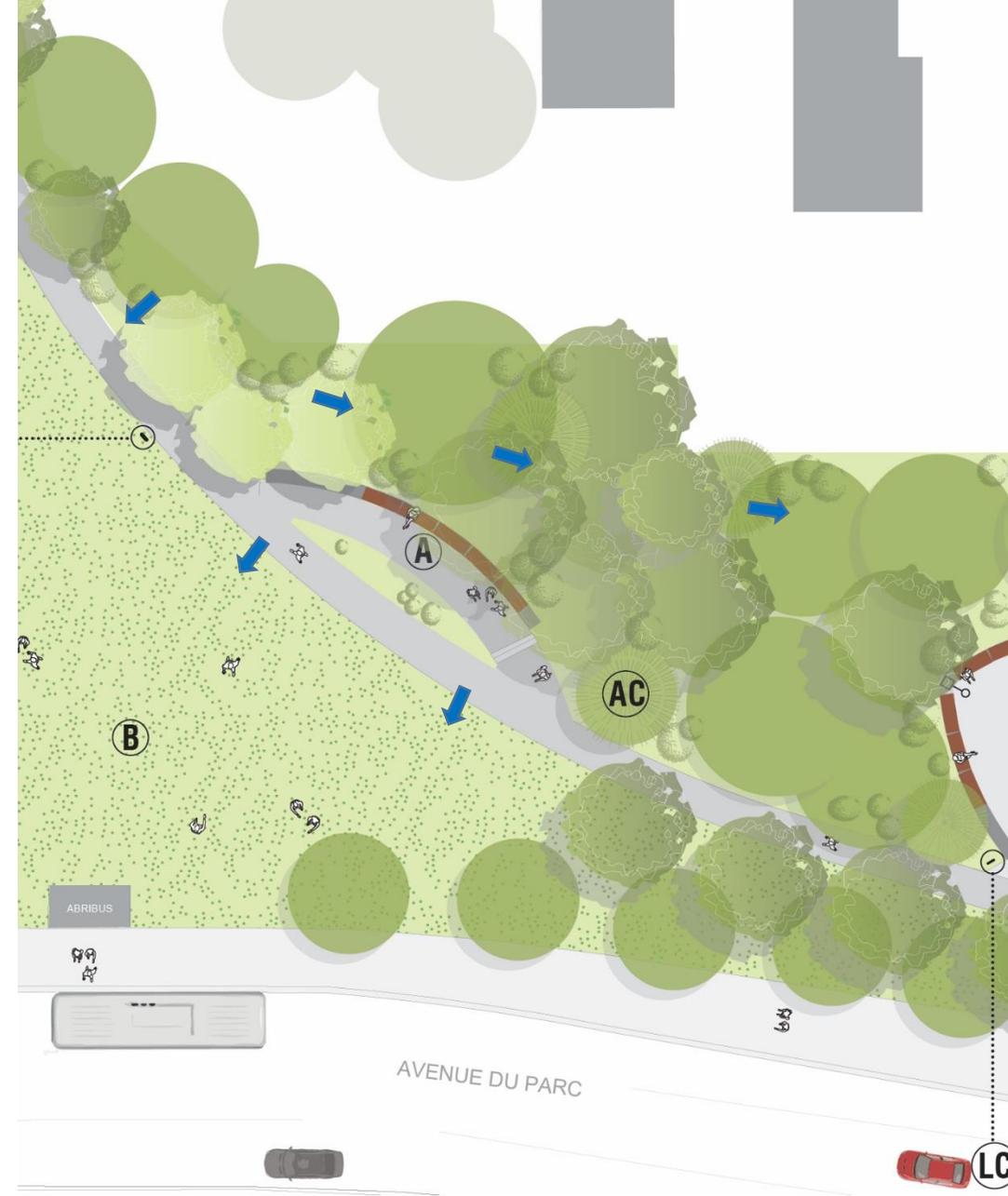


© Google Map 2020

Drainage

Le parc n'est pas assujéti au règlement 20-030 de la Ville de Montréal

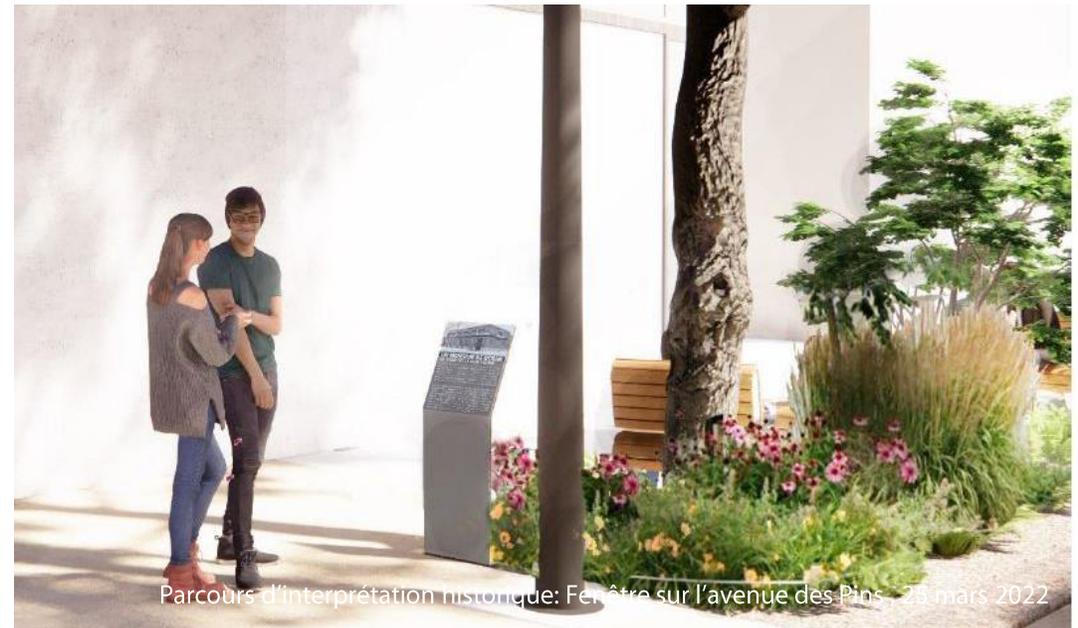
- Pas de bassins de rétention requis ;
- Coulée le long de la clôture mitoyenne ;
- Drainage des surfaces minérales vers les surfaces végétalisées ;
- Environ 75% de surface végétalisée, incluant les surfaces gazonnées.



Commémoration

- Participer au parcours d'interprétation historique :
 - 3 lutrins du parcours historique ;
 - 1 lutrin de commémoration à l'honneur de Lucia Kowaluk.

- Dédier un arbre à l'honneur de Mme Lucia Kowaluk.
 - *Pinus strobus* (Pin blanc)



Parcours d'interprétation historique: Fête à l'arbre sur l'avenue des Pins, 25 mars 2022

Espace de contemplation

- Espace orienté vers la vue sur le flanc Est de la montagne ;
- Ouverture visuelle et plaine gazonnée ;
- Mise en valeur de la topographie du site par la position du belvédère ;
- Circulation principale :
 - Zone d'arrêt: Belvédère inversé ;
 - Zone de passage: sentier de 1.8 m en pavés ;
- Banc parc Lafontaine en retrait de la circulation principale et muret de béton ;
- Seuil fonctionnel relié à l'aménagement de l'avenue des Pins.



Espace de contemplation



© Rousseau Lefebvre

Espace de contemplation



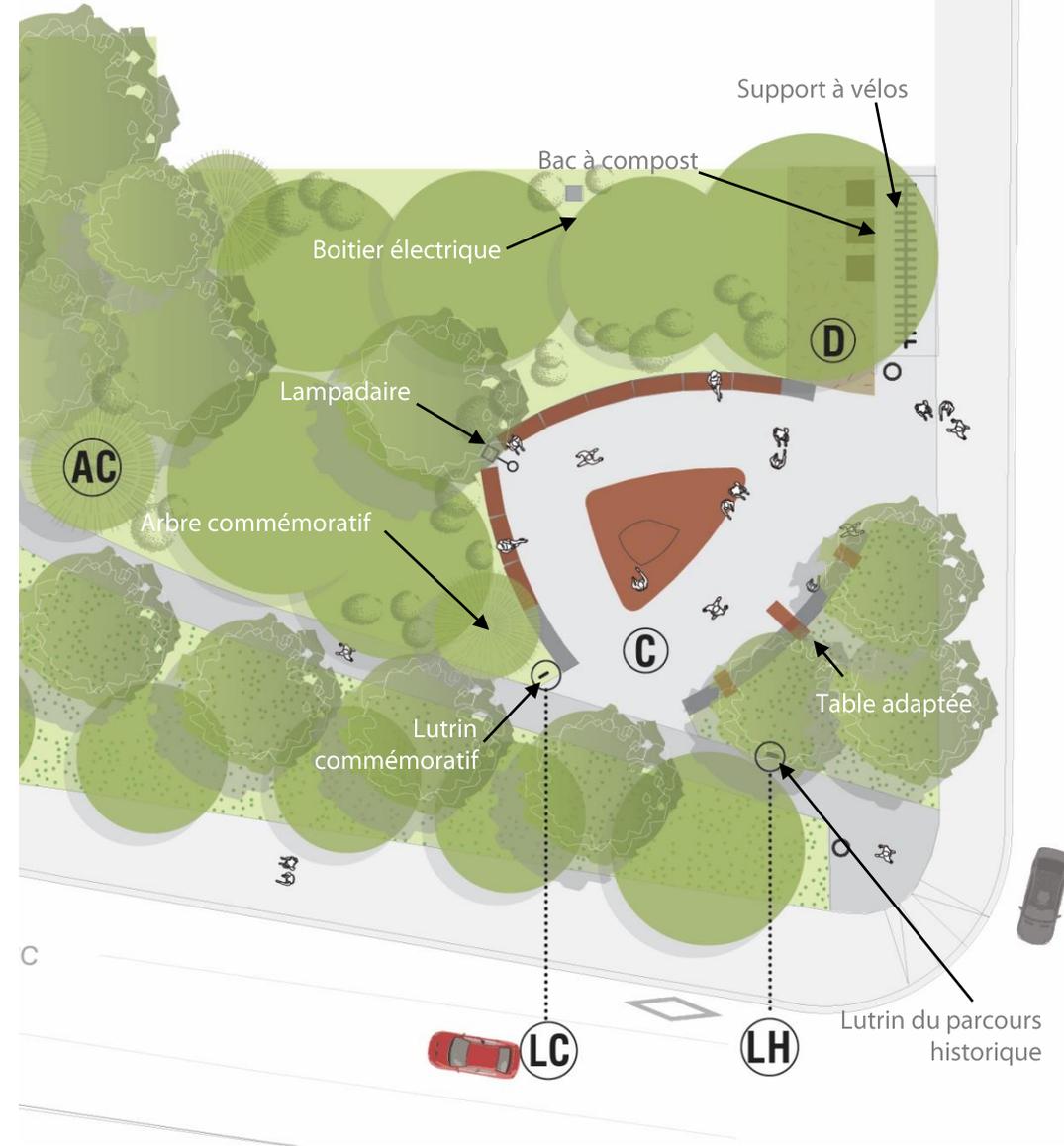
Espace de contemplation



© Rousseau Lefebvre

Espace de convivialité

- Place à proximité du coin Léo-Pariseau et de l'avenue du Parc ;
- Circulation principale :
 - Espace de rassemblement ;
 - Continuité de la zone de passage.
- Espace urbain entouré de végétation ;
- Plateforme centrale pour animation lors de rassemblements ;
- Tables et bancs pour les travailleurs, étudiants et citoyens du quartier.



Espace de convivialité



© Rousseau Lefebvre

Espace de convivialité



© Rousseau Lefebvre

Espace de convivialité



© Rousseau Lefebvre

Espace de convivialité



© Rousseau Lefebvre